

La biodiversité : un patrimoine naturel qui s'entretient

La biodiversité est l'ensemble de toutes les espèces vivantes (animaux, végétaux, champignons, bactéries...) qui peuplent notre planète, l'Homme y compris. C'est un monde incroyablement riche et complexe, interdépendant où la survie des uns conditionne celles des autres.

Ce sont aussi les relations que les espèces entretiennent entre elles et avec leur milieu pour vivre ou survivre.

Notre pays a le triste privilège d'être le 8e pays au monde hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées ! Surexploitation des ressources, pollutions, artificialisation

excessive des sols, introduction d'espèces invasives, destruction des habitats : autant de maux qui mettent en danger notre cadre de vie. **Il est encore temps d'agir pour renverser cette tendance : c'est ce que notre commune engage avec son projet de transition écologique.**

Sauvegarder, voire restaurer nos écosystèmes, changer nos habitudes et nos pratiques de jardinage, d'entretien des espaces ou d'éclairage public, prévenir les nuisances environnementales : autant de défis qui nous engagent, élus, habitants, acteurs de notre territoire.

Moirans plus nature ?



au Sud et alimente de nombreux ruisseaux. Elle parcourt les grands parcs de détente et de loisir de notre commune : le Parc Martin et le Parc du Vergeron, le parc historique de la Grille : 10 hectares d'espaces verts fréquentés pour l'ombre de leurs grands arbres et les équipements qui les agrémentent. Autant d'îlots de fraîcheur bienvenus en période de canicule et de changement climatique.

La commune s'engage

Moirans, une « ville à la campagne »

Moirans est une commune avec une spécificité enviée. Elle est urbaine par son nombre d'habitants, ses équipements, ses routes et gares, ses services et commerces mais son territoire est marqué par l'importance de la nature. Moirans, ville de patrimoine historique a également la chance de bénéficier d'un patrimoine naturel exceptionnel. Près de 80% des terrains sont des surfaces agricoles, des milieux aquatiques, des prairies, des parcs, des forêts dont quelques reliquats précieux de forêts alluviales liées à l'Isère.

L'eau est très présente également avec au premier plan la Morge. Affluent de l'Isère, cette grande rivière (plus de 27 kms sur toute sa longueur) traverse Moirans du Nord



Moirans c'est aussi près de 50 lieux-dits et hameaux qui témoignent tous, à leur façon, de l'habitat d'une espèce incontournable de notre biodiversité : l'espèce humaine !

Nous cohabitons, en l'oubliant parfois, avec une diversité d'espèces toutes aussi précieuses (amphibiens, oiseaux, insectes, chauve-souris, végétation typique des zones humides, arbres remarquables...) dont la richesse est encore satisfaisante mais fragile et en sursis si l'on n'y prend garde. **Nous devons sans plus attendre respecter davantage cette nature qui nous entoure, en impactant le moins possible les écosystèmes et leurs cycles naturels pour nos activités.** Cela sous-entend une gestion et une utilisation des espaces plus raisonnée et sobre pour satisfaire nos besoins.

Plusieurs actions sont donc en cours :

- réalisation d'un atlas participatif de la biodiversité en 2023 / labellisation Espace Naturel Sensible zone des Goureux
- gestion différenciée des espaces verts
- expérimentation de l'extinction de l'éclairage public
- création ou maintien de corridors biologiques, trames vertes, bleues, noires



Gestion différenciée des espaces verts

C'est une manière de gérer les espaces verts plus respectueuse et plus proche de la nature. Cette gestion intègre une véritable approche écologique au traitement « classique » des espaces verts. Il s'agit de limiter l'entretien et les traitements phytosanitaires, de favoriser le développement de la diversité de la faune et de la flore, et de limiter le transport des produits de fauche ou de taille.

En matière de préservation de la biodiversité, Moirans donne le bon exemple à travers les opérations de fauchage raisonné mises en place au stade Colette Besson, derrière le complexe sportif Fernand Cotte, et aux terrains de football en accès libre longeant la Morge.

Le fauchage raisonné participe activement à la restauration de la biodiversité, et à la lutte contre les nuisibles pour l'homme tels que les moustiques. Les insectes, oiseaux et autres amphibiens sont préservés.

Après deux ans d'expérimentation, la nature reprend un peu ses droits et nous offre quelques surprises. Deux espèces d'orchidées sauvages se sont installées ou réinstallées en bordure des zones non fauchées : Ophrys abeille, 3 pieds et Orchis pyramidal (violette).



L'actu nature : la biodiversité urbaine au quotidien

Matinée des jardiniers solidaires

Un temps de rencontre rassemblant des Moirannais en lien avec le projet de jardin partagé et solidaire sur le site de la Piche a eu lieu en présence de Joséphine Lombardo, Ajointe aux Solidarités. L'association « Brin d'Grelinette » a accompagné le groupe et fourni quelques explications quant au futur jardin collectif mis à disposition par la Ville.



Le jardin urbain se porte bien !

Mis en place début mai, dans le but de végétaliser les espaces publics, ce petit jardin urbain expérimental situé rue de Sault fonctionne bien, les Moirannais l'ont adopté ! Avec les récentes averses de pluie garantissant un arrosage considérable, les plants de tomates, courgettes, plantes aromatiques ont bien profité ! En juillet, viendra le temps de la récolte !

Des points d'eau pour désaltérer votre été

7 bornes d'eau potable sont installées sur la commune : l'occasion de trouver de quoi se désaltérer ou se rafraîchir durant vos promenades. **Plan d'implantation sur le site internet de Moirans.**



Mare pédagogique

Créée en 2011 sur décision du Conseil municipal, la mare de 70 m² a été créée à l'arrière du stade Colette-Besson pour permettre aux écoliers de découvrir le développement de la faune et de la flore en milieu humide. D'un intérêt pédagogique évident pour les scolaires, avec le développement d'une faune et d'une flore particulièrement riches et spécifiques très intéressantes à observer, elle est entretenue par les services de la ville. Les classes ou associations vont régulièrement observer ce qu'il s'y passe ! Un curage participatif sera proposé aux habitants à l'automne.

Le collège du Vergeron détenteur du Label Développement durable, E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable) niveau 2

L'éducation au développement durable permet aux jeunes collégiens de créer des interactions entre l'environnement, la société, l'économie et la culture, et de les ouvrir sur le monde.

50 éco-délégués sont répartis en commissions : jardinage, poulailler, friperie, couture, déchèterie avec des classes de 6e formées au compostage par le Pays voironnais etc. et participent à la mini Cop 26 de début juillet. Cette année, elle a eu lieu au Sappey-en-Chartreuse.

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) sont considérés comme des enseignements complémentaires permettant d'approfondir et de construire les connaissances, aussi, les élèves de 3e ont-ils travaillé sur les urgences climatiques après avoir assisté à la projection du film documentaire « **Bigger than us - ou a quoi ressemblera le monde si l'on agit pas maintenant ?** ». Bouleversé par ce qu'il a vu, un élève, Théotyme, a rédigé un texte. En voici un extrait : « *Je m'inquiète pour mon futur (...). Pour améliorer la situation, il faut de la volonté et de la détermination (...). Nous vivons dans un monde individualiste (...). Pour que cela*

évolue, il faut se rassembler pour sauver notre planète ».

Grâce au concept « **La Maison verte** », ils ont réalisé une maquette de maison écologique, travaillé sur le pisé, fabriqué des briquettes en papier recyclé utilisées pour les décors lors des représentations théâtrales ou pour l'ameublement.

Grâce au concours « **L'Appel de la forêt** », les classes de 5e ont réalisé une maquette composée d'arbres et de forêts qui a été exposée et primée. Les élèves encadrés par leurs enseignants ont rivalisé d'imagination, de talent, et d'ingéniosité pour composer cette œuvre.

Par ailleurs, l'établissement a organisé par secteur, et sur 3 ans, le remplacement de l'éclairage traditionnel par des Leds, trie le papier, les piles, les cartouches d'encre etc. et adhère aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). 17 objectifs mondiaux que les États s'engagent à atteindre d'ici 2030. Ils portent sur une multitude de domaines allant de la protection de la planète à l'édification d'un monde plus pacifique, en passant par la garantie donnée à tous de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité.

Extinction de l'éclairage public : c'est parti pour la phase test !

Suite à la réunion de concertation du 3 mai, favorable à un projet test d'extinction, et aux échanges lors des réunions de quartier qui ont suivi, 20 sites ont été identifiés et sont éteints à partir du 8 juillet de 23h à 5h du matin. Aucune extinction n'est prévue dans le centre-ville. Un projet phare pour la santé et le bien-être de la population et pour toute la biodiversité communale. Une nécessité à l'heure de la transition écologique et énergétique. Parce qu'il touche tout le monde dans les habitudes de vie, c'est aussi un projet qui nécessite d'être discuté avec tous avant décision finale.

Liste des rues et routes concernées totalement ou partiellement par le test de l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5h à partir du 8 juillet.

Secteur Coteaux

Route de Champfeuillet
Route du Bois du Four
Rue de la Côte des Filles
Route du Ri d'Olon
Route du Petit Criel

Secteur des Îles

Route de St Quentin
Route des Vernes
Route du grand Verger
Route de la Chênevière
Chemin du Marquis

Route de l'Isère
Route des Îles
Route de l'Île Rose
Route du Vieux Chêne
Route de la Morge

Secteur périurbain

RD 1085
Rue Vincent Martin
Rue Séraphin Martin
Rue des Pautes aux Eymins
Route de St Jean
Route de Montmartel

Pourquoi éteindre : 4 grands enjeux

ENVIRONNEMENT

Préserver les espaces à l'abri de la lumière artificielle pour permettre aux espèces nocturnes de réaliser leur cycle de vie.

SANTÉ

L'intensité lumineuse influence le cycle naturel du sommeil chez l'homme. Eteindre apaise l'ambiance nocturne favorable au repos

ÉCONOMIES

une coupure de 6h = une économie d'énergie de 50%.
Le coût de l'énergie a pris plus de 40% en 2 ans

SÉCURITÉ

L'extinction incite à la prudence dans les circulations. Elle n'est, pour le moment, pas compatible avec la vidéoprotection de Moirans

Décider ensemble : les étapes clés de la concertation

3 Mai réunion publique

lancement de la concertation
présentation des enjeux et du projet/
échanges

Mai - Juin 6 visites de quartier

repérage avec les riverains des voiries concernées par les tests en sites pilotes

Juillet - Août - Septembre TESTS sur les sites pilotes

Remontées par mail
faireensemlemoirans@ville-moirans.fr

Avant le 20 Octobre Réunion publique de bilan

Sondage en ligne et dans le Moirans Mag sur décision finale

Novembre Délibération du Conseil municipal

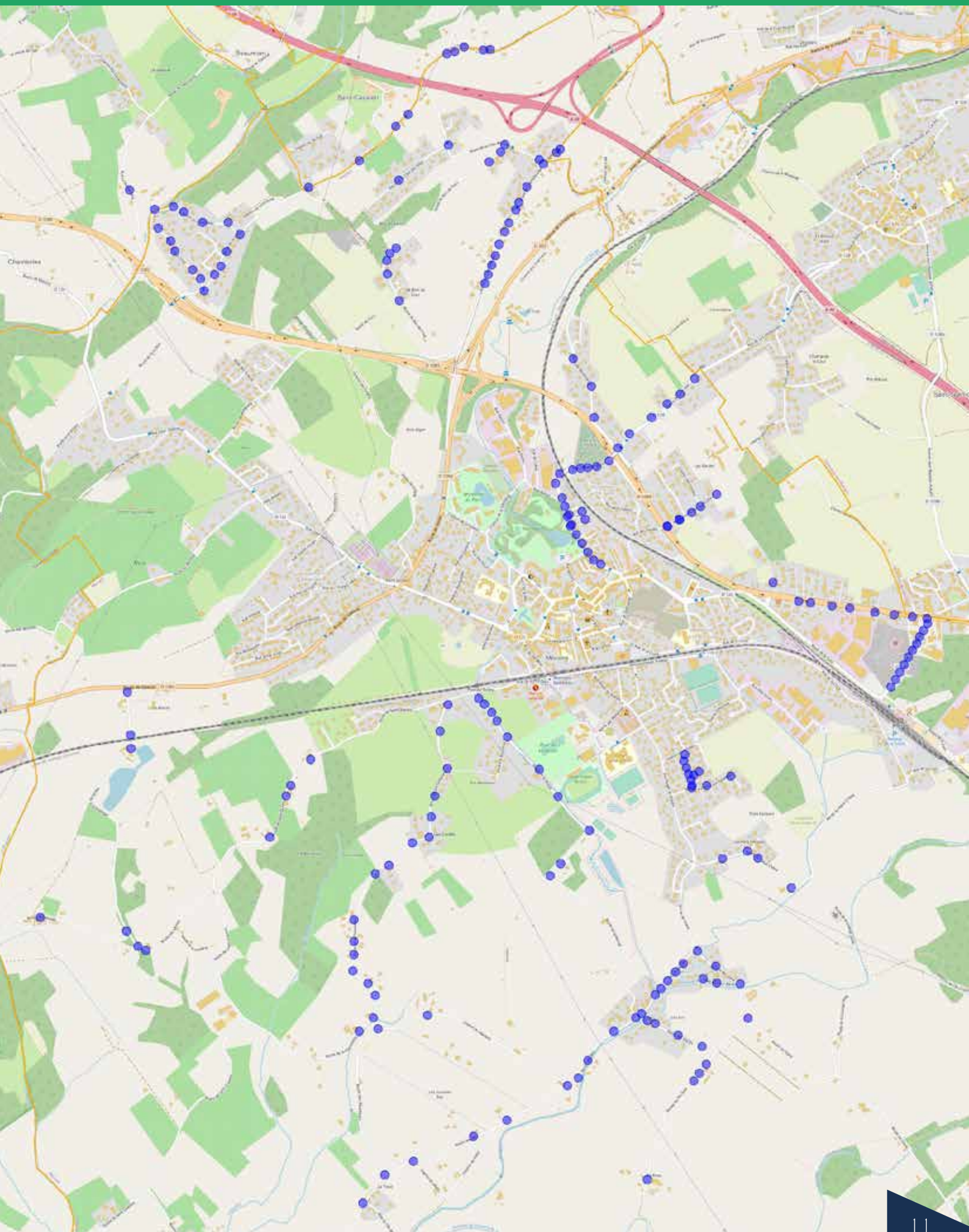
sur le projet d'extinction raisonnée de l'éclairage public

Tout l'été, faites remonter vos réactions, questions, remarques sur le mail :

faireensemlemoirans@ville-moirans.fr



Carte récapitulative des points lumineux **en bleu** qui seront éteints de 23h à 5h à compter du 8 juillet dans le cadre de la phase de test pour l'extinction différenciée.



Association « Forêt Spirée »

Depuis juin 2020, date de création du jardin forêt par Tommy Albrile, président, l'association a constamment évolué. Guidé par un besoin de recréer des zones de biodiversité, la petite équipe engage de nouveaux projets.

Situé sur le site des Nouveaux Jardins de la Solidarité, ce jardin forêt est depuis ouvert aux écoliers, aux particuliers désireux d'en apprendre davantage sur l'agroforesterie, sur les pratiques et la conception d'espace et de cultures multi-étagées, respectueuses du sol et des écosystèmes. L'idée est de promouvoir une autre façon de s'alimenter, et plus largement de consommer de manière éthique. L'association est à ce titre, point relais Bio en Vrac.

« Nous avons pour ambition de créer du lien et de la solidarité via la création d'espaces de biodiversité, de démontrer la richesse de production sur une surface plus ou moins grande grâce à une culture dense et multi étagée » - Tommy Albrile

Près de 300 arbres, arbustes et petits fruits ont été plantés. Dès l'automne prochain, de jeunes plants d'arbres en racine nue élevés en pleine terre seront proposés à la vente. L'association peut apporter des conseils dans vos cultures, la taille et le suivi de vos arbres.

L'ambition est également de parvenir à travailler en collaboration avec les agriculteurs locaux pour la mise en place de haies, et ainsi valoriser les techniques de culture d'agroforesterie.

Renseignements : 06 07 46 33 10 foretspiree@protonmail.ch



Les Nouveaux Jardins de la Solidarité

Forte de sa nouvelle dynamique et de son projet de réinsertion, l'association des Nouveaux Jardins de la Solidarité est également à l'avant-garde de la transition écologique.

L'eau est une richesse qu'il faut préserver ! L'arrosage s'effectue en goutte à goutte à partir de l'eau de forage utilisée aussi pour alimenter les sanitaires et éviter d'utiliser l'eau du réseau. Le désherbage est effectué manuellement et sans produit.

Sur l'exploitation, les eaux usées sont traitées par phyto épuration (bassin de décantation avec des roseaux), des panneaux solaires sur le toit du bâtiment ont fourni l'électricité à 22 habitants du Pays Voironnais. Des ficelles en papier biodégradable fabriquées à Chambéry sont utilisées pour attacher les haricots, tomates... sous serre ; des engrais verts sont plantés pour faire reposer et régénérer le sol entre deux cultures ; les boîtes d'œufs vides et les poches kraft que rapportent chaque semaine les "adhérents paniers" sont recyclés.

Les Nouveaux Jardins sont aussi refuge LPO pour les oiseaux qui sont nourris l'hiver ! Des nichoirs ont été fabriqués et installés ce printemps ; ils ont conçu et vendent chaque année dans toute la France plus d'une centaine d'échappatoires à petites faunes pour les bassins de rétention d'eau (achetés par VINCI, Veolia ou des associations de défense de la nature). Le site dispose de 5 ruches. Des lâchers d'insectes ont lieu régulièrement pour lutter contre certaines maladies et ravageurs.

Une pépinière d'arbres et d'arbustes d'essences locales que l'on ne trouve pas dans les pépinières classiques reconstitue des haies bocagères.

« Nous donnons nos légumes en surplus ou second choix à nos salariés en insertion et à l'accueil de jour de l'association le Rigodon une fois par semaine pour ne pas jeter, et nous organisons une fois par mois un repas collectif végétarien pour nos salariés pour les sensibiliser et leur montrer que manger local, de saison et sans viande est possible et bon ! »

Renseignements : 04 76 35 01 69





Chenille processionnaire du pin

Nuisibles à la santé, c'est au printemps qu'elles quittent les arbres pour s'enfouir dans le sol. Il est tout à fait déconseillé de les toucher, leurs poils très urticants peuvent provoquer des conjonctivites, des éruptions, des démangeaisons et irritent les voies respiratoires. Depuis plusieurs années, des écopièges, fonctionnant comme une barrière physique, sont placés autour des troncs des pins. Ils permettent de capturer les chenilles processionnaires lorsqu'elles descendent en procession pour aller s'enterrer. La mise en place s'opère dès décembre, date des premières descentes possibles. La bactérie *Bacillus thuringiensis* est pulvérisée sur le feuillage des pins en octobre.

La chauve-souris, la mésange, le coucou sont ses prédateurs principaux !

www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr



Moustique tigre

Il est présent dans notre région depuis 2012, et vecteur potentiel de maladies. Il pique principalement à l'extérieur des habitations, pendant la journée, avec un pic d'agressivité à la levée du jour et au crépuscule.

La Ville de Moirans a mandaté une entreprise spécialisée pour effectuer un traitement naturel sur les larves du moustique tigre, présentes sur le réseau d'eau pluviale par les grilles et avaloirs, et des canaux du parc de la Grille et du Canal des Moulins.

Pour éviter la prolifération du nuisible, les particuliers peuvent adopter des bons gestes : vider les coupelles sous les pots de fleurs, curer bondes d'évacuation extérieures, gouttières, etc., couvrir les récupérateurs d'eau de pluie ou cuves, regards, et entretenir piscines, bassins et bornes d'arrosage.

www.moustique.org



Mot de l'élue

Christine BRICOTEAUX

Conseillère municipale déléguée coordinatrice à la protection de l'environnement, agriculture et biodiversité, santé alimentaire

« On estime qu'il y a entre 10 et 100 millions d'espèces qui peuplent actuellement la Terre. Mais moins de deux millions sont connues, dont certaines sont en déclin ou disparaîtront

hélas, avant même que nous les ayons découvertes, victimes des activités humaines (pollution, réchauffement climatique, surexploitation, destruction des habitats...)

Et c'est dommageable car sans la biodiversité nous ne sommes rien, tant elle nous rend service, ce que nous oublions le plus souvent, car nos vies sont parfois déconnectées de la nature. Nature qui nous nourrit, nous habille, nous soigne, nous fournit des matériaux de construction, assure notre bien-être, nous émeut, inspire les artistes, la littérature... nous effraye aussi.

Nous devons préserver cette biodiversité pour elle-même avant tout, pour sa beauté, et pour nous enfin. Notre survie en dépend. Adoptons pour cela sans attendre des comportements plus respectueux de notre environnement, limitons notre impact au quotidien, accueillons la biodiversité en ville, dans nos jardins, dans nos champs, nos assiettes, sur nos toits... ».

Ambroisie

Le pollen d'ambroisie à feuilles d'armoise émis de fin juillet à début octobre est très allergisant et peut provoquer divers symptômes chez les personnes sensibles.

La lutte contre l'ambroisie est une obligation pour chacun. Il s'agit pour le particulier de limiter les déplacements de terres, en mettant en place un couvert végétal sur les terrains nus ou en friche. Le comité départemental de coordination de la lutte contre les ambrosies, présidé par le secrétaire général de Préfecture, a élaboré un plan de lutte impliquant les différents partenaires.

La présence d'ambroisie peut également être signalée par courrier électronique : contact@signalement-ambroisie.fr ou par téléphone : 0 972 376 888

<http://www.signalement-ambroisie.fr>

Renseignements : 04 76 35 77 46 / centre-technique@ville-moirans.fr, objet : signalement « Ambroisie »

